

AVIS DE LANCEMENT DE LA CONCERTATION

Lancement de la concertation réglementaire sur l'étude du centre-bourg élargi
à Bassens

Le public est informé que, par délibération n°2025-50 en date du 07 février 2025 et par arrêté N°25METAJPP00242 de la Présidente de Bordeaux Métropole, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation réglementaire en application de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme sur l'étude du centre-bourg élargi de Bassens. La concertation a pour but de permettre aux habitants, associations locales et toute autre personne concernée par ce projet :

- D'accéder aux informations relatives au projet d'aménagement,
- De donner un avis sur les enjeux liés au projet, son opportunité, les objectifs poursuivis et ses caractéristiques principales,
- Et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ce projet.

Cette consultation se déroulera à **compter du jeudi 03 avril 2025 à 9h**.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront respectivement déposés :

- En mairie de Bassens, à l'Hôtel de Ville, 42 avenue Jean Jaurès, 33530 Bassens,
- Au Pôle territorial rive droite de Bordeaux Métropole situé 1 Rue Romain Rolland, 33310 Lormont,
- A l'accueil de Bordeaux Métropole, à l'accueil de la Cité Municipale 4 rue Claude Bonnier 33 000 Bordeaux.

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du jeudi 03 avril 2025, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet de Bordeaux Métropole : <http://participation.bordeaux-metropole.fr>.

Le public sera en outre informé, le plus tôt possible, du versement d'éventuelles pièces complémentaires au dossier de présentation.

D'autre part, le public est invité à la **première réunion publique** qui permettra de présenter l'étude urbaine et ses premiers résultats, ainsi que le déroulement de la démarche de concertation :

Le jeudi 03 avril 2025, de 18h à 19h, à la salle des fêtes de Bassens, 25 avenue Jean Jaurès, 33530 Bassens (détails sur le site de la participation Bordeaux Métropole).

La publicité de clôture de cette concertation sera annoncée par voie de presse avant délibération du Conseil de Bordeaux Métropole visant à en approuver le bilan.

Christine BOST
Présidente de Bordeaux Métropole